

L'écho boinvillois

A la une...

Exceptionnellement pour ce numéro, il n'y a pas de mot du Maire... Après l'aboutissement cette année de grands travaux sur notre commune, notre Maire peut enfin se détendre. Pour l'espace d'un mois, il a passé le flambeau à ses adjoints et conseillers pour les dossiers en cours et s'est absenté pour consacrer du temps à sa famille.

La tâche de Maire est difficile, les responsabilités sont nombreuses et la disponibilité de tout instant.

Ces deux dernières années ont été marquées par des projets importants, la réfection de l'école, le regroupement pédagogique entre Allainville aux Bois et notre commune. Il a fallu jongler entre les travaux et les classes déjà prêtes pour accueillir les enfants, revoir le parcours du mini-bus, faire face aux interrogations inhérentes à chaque changement, ...

Puis il y a eu la garderie-centre de loisirs, les réunions de chantier, les relances des entreprises, les problèmes de financement. Enfin, la préparation de l'ouverture approchant il fut nécessaire de définir les tarifs, les horaires, recruter le personnel, établir les plannings, acheter les fournitures, ...

Cet été, les vacances ont été écourtées pour ne pas prendre de retard sur la réfection de la façade nord de la Mairie, il fallait, en août, procéder à l'ouverture des plis de l'appel d'offre et avertir les entreprises retenues afin qu'elles puissent démarrer le plus rapidement possible.

Le Maire est avant tout un père qui doit aussi s'occuper de sa famille, bonne vacances Monsieur le Maire, le conseil municipal s'occupe de tout et vous prépare quelques dossiers pour la rentrée.

Dans ce numéro :

Etat civil	2
Infos mairie	2-5
Environnement	5-6
Zoom sur	7-9
La vie des associations	10-12
Informations diverses	12

Les adjoints et conseillers



Etat civil

Bienvenue à :

ARNOULT Lina, Léa, Ines née le 13/05/2010

NEVES Rosana, Cécile née le 20/06/2010

STANESCU Rémi, Daniel né le 21/07/2010

LABAT - LOUESDON Aodren, Louis, Christian né 07/08/2010

EKOUBE ELOKAN Morgane, Madeleine, Rosine née le 06/09/2010

CAVILLE Simon, Noël né le 2 novembre 2010

Naissances



Décès

D'HEILLY épouse BRISSON Monique-France, Renée décédée le 11/05/2010



La mairie vous informe

les listes électorales sont ouvertes
aux inscriptions des nouveaux
habitants . Ils peuvent s'inscrire en
Mairie jusqu'au 31/12/2010 inclus.

L'essentiel des conseils municipaux des 17 mai, 5 juillet et 11 octobre 2010

⇒ Tarifs du centre de loisirs :

- Pour l'été 2010 : après proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a décidé d'instaurer le tarif de 18 € par enfant, par journée (repas de midi et goûter inclus)
- Pour les mercredis et vacances, à compter de la rentrée scolaire 2010/2011 les tarifs seront fixés en fonction du quotient familial selon le barème suivant :

De 0€ à 510€ : 14 €/ journée

De 511€ à 856€ : 16 €/journée

De 857€ à 1150€ : 18 €/ journée

Plus de 1150€ : 20 €/journée

⇒ Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé le choix de la commission d'appel d'offre de la société DUPONT RESTAURATION située à Libercourt (62) jugée comme économiquement avantageuse en application des critères prévus au règlement de consultation et a autorisé Monsieur le Président de la CAPY à signer le marché correspondant.

S'agissant des témoignages reçus depuis le début de l'année scolaire sur la qualité des repas servis par Dupont Restauration, la mairie indique que des contrôles seront réalisés périodiquement pour vérifier la qualité et la quantité des repas fournis.

⇒ Convention avec le service pour l'assistance et le contrôle des animaux (SACPA) : Monsieur le Maire rappelle que la commune est adhérente et qu'une convention de 4 ans a été signée lors du précédent mandat avec la SACPA. Pour les communes de 501 à 1000 habitants, la redevance annuelle s'élève à 704 € HT.

⇒ Cession du terrain Julien : Concernant la division du terrain des consorts Julien, le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour signer l'acte de cession gratuite à la commune du lot N°4. En contrepartie le conseil municipal s'engage à prendre en charge la réalisation d'une bande de roulement en « grave calcaire » d'une largeur de 3 mètres pour l'accès aux lots 2 et 3 et après l'exécution des constructions, raccordements aux réseaux existants ruelle du Charon (assainissement, électricité, eau potable et téléphone) à la charge des acheteurs.



La mairie vous informe

L'essentiel des conseils municipaux des 17 mai, 5 juillet et 11 octobre 2010 (suite)

- ⇒ Enfouissement des réseaux : Les travaux d'enfouissement du réseau électrique du Petit Orme ont été réalisés. Une demande va être faite auprès de SEY, ERDF, France Télécom et du conseil général pour solliciter des subventions pour l'enfouissement des réseaux à Bretonville.
- ⇒ Route communale entre le CD 116 et la déviation Ablis. Le coût total des travaux réalisés cet été s'élève à 264105,00€. Il correspond aux 1800 mètres de voies appartenant à notre commune, à l'implantation de ralentisseurs et de panneaux de signalisation, ainsi qu'à la réfection de la part appartenant à Ablis (voir aussi notre article en page 6). Pour notre commune, les travaux ont été subventionnés à 70% du montant, auquel s'ajoute une subvention exceptionnelle de 10%.
- ⇒ EDF a communiqué à la Mairie un état des dépenses pour les bâtiments municipaux et l'éclairage public. La salle polyvalente est le plus gros poste de dépense. Le remplacement des radiateurs de la salle devrait réduire les coûts pour ce poste. L'éclairage public étant le second, le conseil municipal souhaite l'acquisition d'horloges de programmation de l'éclairage public.
- ⇒ La Mairie va faire actualiser le devis pour la réfection de l'horloge et de la cloche. Le coût prévisionnel est estimé à environ 4000 €. Les travaux devraient être faits avant la fin de l'année.
- ⇒ La laveuse utilisée par les employés municipaux pour le nettoyage de la salle polyvalente, de la garderie et de la salle de restauration est en panne. Après examen de plusieurs devis, le conseil a décidé d'acheter une nouvelle laveuse dont le montant s'élève à 2804 € HT.



Les services municipaux ont besoin de d'équiper le tracteur d'un godet hydraulique pour le relevage avant. Le coût total est d'environ 2600 € HT. Un nettoyeur haute pression d'une valeur de 900 € sera également acheté. Il sera notamment utilisé pour l'entretien du matériel municipal.

Subventions :

- ⇒ Attribution d'une subvention de 500€ à L'ADMR de Saint Arnoult en Yvelines pour l'année 2010.
- ⇒ Attribution d'une subvention de 100 € pour la SPA.
- ⇒ Attribution d'une subvention de 500 € pour l'ACCET, pour contribuer au financement des démarches en vue d'empêcher l'implantation du CET à Groslieu.

A vos agendas !

- Cette année, le repas offert par le CCAS aux retraités de la commune aura lieu le samedi 11 décembre.
- Le pot d'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 20 novembre prochain. Chaque famille concernée recevra une invitation.

**L'ACCET a toujours besoin du soutien de chacun d'entre nous contre la décharge de Groslieu.
Le combat reste d'actualité, il est indispensable que nous restions mobilisés.**

Comment agir? Vous pouvez consulter le site : www.accet-grolieu.com
Vous pouvez renouveler votre carte d'adhésion en mairie.



La mairie vous informe

Enquête ADSL par la CAPY



La CAPY a décidé de réaliser une étude pour mieux connaître la qualité du réseau Internet sur l'ensemble des communes de son territoire. Votre contribution à cette étude, permettra d'avoir une image réelle de la qualité du réseau et de disposer d'arguments chiffrés pour appuyer nos demandes d'améliorations auprès des autorités compétentes.



Un formulaire de test sera mis en place sur le site internet www.boinville-le-gaillard.fr. Vous serez informés du lancement du test par la CAPY. Il sera à réaliser **IMPERATIVEMENT** depuis votre domicile. Vous pourrez effectuer ce test autant de fois que vous le souhaitez, il est même conseillé de le réaliser plusieurs fois, à différentes heures de la journée.

L'exploitation de ces données sera communiquée sur le site www.boinville-le-gaillard.fr et dans le prochain numéro de l'écho Boinvillois.

Nous comptons activement sur votre participation pour que nous récoltions le maximum de données, afin que ce test soit le plus représentatif possible.



Aide à domicile en milieu rural (ADMR)

L'ADMR intervient auprès des personnes âgées ou handicapées. Les offres de services proposées vont du simple coup de main à des prestations plus complexes destinées à faire face à des difficultés liées aux accidents de la vie, à l'âge ou au handicap.

L'ADMR met en avant une approche globale de la personne qui privilégie quatre dimensions : la prévention, la qualité et la continuité des soins, l'accès aux soins, la mise en place de services complémentaires.

Son expérience dans la gestion de services de soins infirmiers à domicile et de centres de soins, lui permet de développer aujourd'hui des structures d'hospitalisation à domicile.

Présentation du SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile)

⇒ Pourquoi ?

Pour éviter une hospitalisation ou faciliter un retour au domicile à la suite d'une hospitalisation.

⇒ Comment ?

Les Services de soins infirmiers à domicile de l'ADMR interviennent, sur prescription médicale, auprès :

- des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie, ou souffrant d'une pathologie chronique.
- des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.
- des personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques.

Ils assurent et coordonnent, 7 jours sur 7, des soins infirmiers ou d'hygiène.

Ce sont des aides-soignants, aides médico-psychologiques et infirmiers qui interviennent au domicile, encadrés par le responsable infirmier coordinateur du service.

Ces personnels favorisent également la coordination avec les partenaires du SSIAD : médecins, hôpitaux, CLIC (Centre de liaison, d'information et de coordination à coordination gérontologique, services à domicile...)

⇒ Qui paie ?

C'est la caisse d'assurance maladie ou l'aide médicale (pour les non assurés sociaux).



La mairie vous informe

Façade nord de la mairie

Afin d'avoir un ensemble homogène, et parce que cela devenait nécessaire, la façade nord de la Mairie va être rénovée. Les anciennes fenêtres bois, simple vitrage, seront remplacées par des modèles en aluminium au pouvoir isolant supérieur. La façade sera ensuite isolée par l'extérieur par la pose d'un matériau isolant, recouvert d'un enduit.

Ces travaux ont débuté lors de la 2ème quinzaine d'octobre.

Rénovation de l'ancienne classe



L'ancienne classe qui jouxte le bureau du secrétariat de la Mairie est en rénovation, c'est la dernière opération, qui clôturera le chantier de rénovation du groupe scolaire.

L'ancienne cloison séparant le couloir d'accès depuis la place de la Mairie et l'école a été abattue. Le sol a été surélevé d'environ 40cm pour mettre à niveau et permettre un accès depuis la partie rénovée par des pentes douces. L'ensemble du groupe scolaire et la garderie - centre de loisirs seront ainsi entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Reste encore à réaliser la pose du plancher chauffant, la rénovation de l'électricité et la décoration intérieure. L'aboutissement des travaux est prévu pour fin décembre.

A noter que la plaque commémorative, située dans l'ancien couloir, en hommage aux instituteurs et enfants de la commune morts pour la patrie lors de la guerre de 1914-1918, sera déplacée dans le couloir de la partie rénovée.



TRAVAUX



Environnement

Une carte d'accès pour la déchetterie

Depuis le 15 février 2010, le SITREVA a mis en place la carte d'accès pour les particuliers et les professionnels. L'accès gratuit aux déchetteries (dans la limite de 2m³/semaine) sera réservé aux particuliers détenteurs de cette carte.

Pour les professionnels, elle permettra de faciliter et de sécuriser la facturation. Cette carte sera valable dans les 18 déchetteries gérées par le SITREVA.

Particuliers : Déposez les photocopies d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, ...) et de votre pièce d'identité auprès de l'agent d'accueil. Lors de votre prochaine visite, dans un délai d'une à deux semaines, vous pourrez retirer votre carte dans la même déchetterie. Si vous souhaitez recevoir votre carte chez vous, joignez aux photocopies une enveloppe timbrée à votre adresse, au format 22x11

Artisans et commerçants : Afin de faciliter la facturation de vos apports, déposez un extrait K-bis de moins de 6 mois auprès de l'agent d'accueil, et faites connaître votre adresse de facturation si celle-ci est différente de celle de votre siège. Lors de votre prochaine visite, dans un délai de une à deux semaines, vous pourrez retirer votre carte dans la même déchetterie.



Comment l'obtenir ?

CETTE CARTE EST OBLIGATOIRE DEPUIS LE 1er SEPTEMBRE 2010



Environnement

Réfection de la route entre Ablis et Bretonville



A la fin de mois de juillet 2010, la réfection de la route communale N°10 reliant la déviation d'Ablis à Bretonville et de Bretonville à la départementale CD116 a enfin été terminée.

La route étant dorénavant de bonne qualité et sans trous, le conseil municipal a décidé de profiter de cette réfection pour procéder à des aménagements en vue de la sécuriser, plus particulièrement aux abords de Bretonville.

Ainsi, la vitesse entre Ablis et Bretonville est désormais limitée à 70km/h. A l'arrivée à Bretonville, un ralentisseur a été positionné, pour inciter les véhicules à respecter la limite de vitesse dans l'agglomération, qui est réduite à 30 km/h.

Deux panneaux de stop ont été installés à l'intersection de la rue du Château d'eau avec la rue de la Gobeline, permettant ainsi de « casser » la vitesse dans ce virage dangereux.

Enfin, le chemin rural N°6 allant de Bretonville à la Nationale 191 (permettant notamment l'accès à la zone d'activités située sur la N191) est désormais en sens unique et interdit d'accès aux véhicules dépassant 3,5 tonnes.



Les riverains qui empruntaient ce chemin se sont interrogés sur cette décision... Rappelons que la commune n'est pas tenue d'entretenir les chemins ruraux puisqu'ils font partie du domaine privé de la commune. Toutefois la mairie en assure jusqu'à maintenant le minimum d'entretien (bouchage des ornières et trous en formation). C'est donc dans le but de réduire la circulation et ainsi la détérioration sur ce chemin, que le conseil municipal a décidé de passer celui-ci en sens unique et de l'interdire aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

De même l'ensemble des routes de Bretonville sont interdites aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, ce qui devrait permettre de réduire les détériorations. Seuls les engins agricoles, les services publics, les cars de transports, les riverains ainsi que les véhicules intervenant pour des livraisons aux riverains seront autorisés à y circuler.

Vous trouverez l'ensemble des six arrêtés du maire relatifs à ces décisions sur le site de la commune www.boinville-le-gaillard.fr

Ligne Ablis - Dourdan

Après quelques problèmes mécaniques maintenant résolus rencontrés en ce début d'année scolaire sur les bus transportant nos enfants sur le site des collèges et lycées de Dourdan (ligne 18), vos délégués restent à votre écoute pour faire remonter vos remarques au Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan (comportement des usagers, du chauffeur, horaires etc...).



Pour informations le site Internet de Veolia a changé, dorénavant vous retrouvez toutes les informations de circulations, tarifs, itinéraires sur www.idf.veolia-transport.fr

Vos délégués au SITRD		Vos délégués intempéries	
Titulaires :	Michèle Bunel, Catherine Lachaussée	Michèle Bunel, Sophie Delisle, Gilles Dupuy	
Suppléants :	Gilles Dupuy, Claudine Florès		



Zoom sur...

La garderie - centre de loisirs

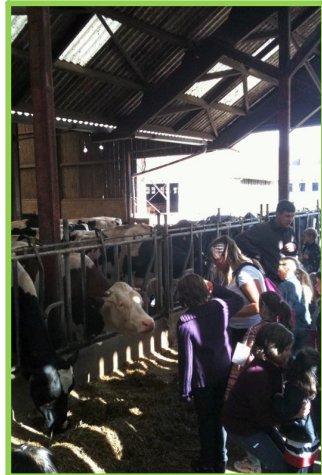
L'accès aux locaux de la garderie a été ouvert le 17 mai dernier et le centre de loisirs a ouvert ses portes cet été. Petit retour en images sur les activités proposées aux enfants.



A l'Espace
Rambouillet



A la Bergerie
Nationale



A l'espace
de jeux
d'Ablis



A la caserne
de pompiers
d'Ablis



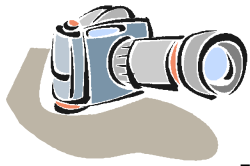
Nous rappelons que la
garderie-accueil loisirs de
Boinville Le gaillard
est ouverte :

⇒ **Le lundi, mardi,
jeudi et vendredi**

de 7h à 9h
et de 16h30 à 19h

⇒ **Le mercredi et pendant
les vacances scolaires**

de 7h à 19h.



Zoom sur...

La garderie - centre de loisirs (suite)

C'est le 11 septembre qu'a eu lieu l'inauguration officielle de la garderie - centre de loisirs et de l'école de Boinville Le Gaillard. Retour sur un samedi assez exceptionnel...

Le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux ont organisé cette cérémonie, présidée par Gérard Larcher, Président du Sénat et Maire de Rambouillet, qui s'est déroulée en présence de Francine Prime, Sous-Préfète des Yvelines, Annie Poursinoff, Députée des Yvelines, Jean-Louis Barth, Président de la CAPY. Les Maires des communes de la CAPY, les enseignants de l'école et l'équipe d'animation de la garderie étaient également présents.

La cérémonie a débuté par l'inauguration des locaux rénovés de l'école, par Gérard Larcher, qui a coupé le ruban officiel et dévoilé la plaque d'inauguration disposée dans le couloir d'entrée de l'établissement.



Les participants ont pu visiter l'ensemble des locaux, et assister à une démonstration du tableau numérique, installé au printemps dernier dans la classe de CE2-CM1 de Mme Aleu, directrice de l'école.

L'inauguration s'est ensuite poursuivie à la garderie centre de loisirs dont le ruban officiel cette fois

été coupé par Francine Prime.

Après une visite complète des locaux, Jean-Louis Florès, Jean-Louis Barth, Annie Poursinoff, Francine Prime et Gérard Larcher ont pris la parole pour conclure cette cérémonie d'inauguration. L'ensemble des invités ont fait part de leur satisfaction concernant l'achèvement de ce projet, qui a pu aboutir grâce à la collaboration efficace de la commune de Boinville et de la CAPY. Ils ont souligné la qualité des équipements proposés aux enfants, tant pour la garderie que pour l'école.



Cette inauguration a représenté une étape importante de la concrétisation de ce projet et le Maire et l'équipe se félicitent de cette journée. Ils ont notamment salué la présence des représentants de l'Etat, du conseil général et de la CAF, dont le concours financier a permis au projet de se réaliser. L'équipe municipale tient également à remercier l'ensemble des participants, pour leur intérêt porté à l'école et à la garderie centre de loisirs, et plus généralement à notre commune.



Zoom sur...

La garderie - centre de loisirs (suite)



Le 9 octobre, c'était au tour des boinvilloises et boinvillois d'être invités à l'inauguration des nouveaux locaux...

Après la cérémonie officielle, le Maire et l'équipe municipale ont souhaité ouvrir la garderie et l'école aux habitants de la commune et de ses hameaux afin qu'ils puissent voir les locaux terminés.



En cette matinée du 9 octobre, plusieurs familles, y compris quelques « anciens » de notre village se sont présentés pour profiter de la visite. Guidés par les membres du conseil, les animateurs du centre de loisirs et Benjamin Trouffleau, professeur des écoles pour les enfants de CE1, les visiteurs ont pu voir l'ensemble des locaux, se

mettre à la place des élèves et bénéficier d'une démonstration du tableau numérique.



Après le traditionnel discours de Jean-Louis Florès et de Jean-Louis Barth, président de la CAPY, la matinée s'est terminée par un apéritif qui a permis aux personnes présentes de donner leurs premières impressions sur ce nouvel établissement, tout en se remémorant leurs souvenirs de l'ancienne école.

Des photos souvenirs avaient en effet été affichées pour l'occasion : photos de classe des années 60, 70 et 80, de l'ancien car de ramassage scolaire, de la construction de l'ancienne école...

L'équipe municipale adresse tous ses remerciements aux personnes qui ont assisté à cette inauguration.



Le point sur les travaux...

Les travaux de la garderie et de l'accueil loisirs se sont terminés avec la pose du toboggan et la finalisation des clôtures à la fin de l'été.

L'aire de jeu sera prochainement mise à disposition des enfants, après la vérification des normes de sécurité liées à l'utilisation de ce type d'équipement.

A signaler que des réparations sont prévues sur l'éclairage extérieur, certains éclairages de sol étant défectueux.





Du côté des associations

L'OSASC



LA 16ème BROCANTE DE BOINVILLE LE GAILLARD

Le succès de notre brocante ne faiblit pas et nous avons battu nos records d'exposants et de métrage, la place commence à manquer !!!

Une fois encore, le soleil était au rendez-vous et le déroulement de ce dimanche 5 septembre a été à la hauteur de nos espérances. Il faut savoir que ce jour est attendu et redouté par toute l'équipe qui l'organise. Car c'est un travail qui se prépare à partir du mois de Mai, s'accélère en Juillet et se finit sur les "chapeaux de roues" dans les quinze derniers jours avant la date fatidique : collage intensif d'affiches à 20 km à la ronde mais tout cela n'est rien par rapport à la fin de la semaine.

L'équipe est rôdée, certes, mais quand même! Ne rien oublier, tout prévoir, ne pas se tromper dans l'attribution des emplacements, recevoir aux mieux nos "clients", restent nos obsessions. Mais chaque année nous réserve quand même des surprises (sinon cela ne serait pas drôle !).

QUELLE SACREE FIN DE SEMAINE !!

Dès le vendredi soir (un maximum de bras):

- Transfert du matériel (2 camions),
- Mise en place dans la salle polyvalente.

Le samedi, chacun a son rôle, la tension monte :

- Traçage des emplacements,
- Mise en place de la sono,
- Montage des tentes,
- Prendre les dernières inscriptions,
- Vérifier encore les emplacements,
- Faire les dernières courses,
- et encore, ne rien oublier, **NE RIEN OUBLIER, NE RIEN OUBLIER !!!**
- démontage des haut-parleurs,

- mise en place du fléchage et des derniers panneaux,
- Se coucher de bonne heure pour être en forme.

Le dimanche matin, je ne sais pas pourquoi mais j'ai mal dormi!

- Réveil 04h30,
- Sur le bitume à 05h30,
- Se transformer en lucioles jaunes,
- Commencer à accueillir les premiers exposants,
- Mettre en place la buvette
- Placer les exposants et gérer la circulation,

Une mise en place tranquille cette année !
Café ? Croissant ? Chocolat ?

La buvette fonctionne déjà !



8h00 déjà, nous n'avons pas vu le temps passer, bravo à l'équipe des emplacements, nous n'avons pas eu d'erreurs. Premier OUF de soulagement !

La mise en place s'est bien passée, comme d'habitude chacun y a mis du sien... Mettre en place les tables et les parapluies de marché car le soleil va frapper fort ce midi et un peu d'ombre sera la bienvenue... Remonter les haut-parleurs pour mettre de l'ambiance... 10h00, précuire les 95 kg de frites, mettre en route le barbecue....

Quel bonheur de voir s'animer ce petit coin de Boinville Le Gaillard, les gens y sont souriants et détendus, c'est un beau dimanche qui s'annonce.

Et voilà le "coup feu de midi", (qui commence à 11h00...) : Une merguez, 2 frites, 3 bières, 1 coca ..., les commandes fusent, la buvette tourne à fond, on ne plaisante plus (rester attentif, anticiper).

Deuxième Ouf ! C'est passé. J'ai l'impression que cette année nous avons été efficaces, bravo à tous!

Vous prendrez bien une petite crêpe ? Et c'est reparti pour 20 litres de pâte à crêpes : quel courage!

On ne ménage pas nos efforts à l'OSASC!

Vous n'avez rien à faire ? Heeeeuuuu si! La vaisselle ! Pendant que nous nous agitons à la buvette, la brocante se remplit de passants qui regardent, achètent.

C'est un flot continu qui conforte les exposants d'avoir choisi la brocante de Boinville Le Gaillard.



Du côté des associations

L'OSASC

LA 16ème BROCANTE DE BOINVILLE LE GAILLARD (suite)



Et la buvette fonctionne toujours Vous n'avez rien à faire ? Heeeeeeeeeuu... ha oui! Ramasser les panneaux ! Et c'est reparti pour deux bonnes heures sur nos routes de campagne. Faire ... puis défaire

Déjà 18h30, les exposants remballent .., ils ont le sourire, pour eux aussi la journée a été chargée, tout c'est bien passé, certains sont très contents, d'autres moins mais ce fut une "belle journée".

Il nous reste à régler encore un peu la circulation, et NOUS AUSSI,

ON REMBALLE !!

- Démontez la sono,
- Faire la vaisselle,
- Démontez les tentes,
- Ranger les tables,
- Nettoyer la salle polyvalente,
- Ramasser les poubelles,
- Ramener le matériel
- Refaire un tour pour ne rien oublier ...

Tout est rangé? Tout est propre? Alors Tiens ! Il fait déjà nuit !!

Debriefing, Rex, bref, bilan autour d'un verre bien mérité (vivement le boulot !), maintenant nous pouvons décompresser. Quelle heure est-il ? 21h30, on s'est bien débrouillé !

Merci à tous les Boinvillois qui ont participé à cette journée en tant qu'exposant ou visiteur.

Merci à tous ceux qui ont participé, chacun à sa façon, à la réussite de cette journée.

Merci à Laura, Sophie, Valérie, Eric, Jean-Louis, Jean-Michel, Jean-Jacques, Michel, Olivier, Sébastien et Stéphane

LE CLUB DES HIRONDELLES



Tout au long de ce premier semestre 2010, les activités du club des Hirondelles sont restées festives.

Anniversaires, sorties, voyages se sont succédés...

- ⇒ le 10 mai une réunion avec la Gendarmerie d'Ablis sur le thème « SE PROTÉGER », nous a permis de méditer les conseils précieux sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire.
- ⇒ Le 7 juin, 61 personnes sont allées au spectacle à Rambouillet.
- ⇒ Le 19 juin, départ de 60 d'entre nous pour un pèlerinage Breton au Manoir de Kéralic, suivi de la visite de Vitré, du château de Rosambo, de Roscoff, Paimpol, les goémoniers, le granit rose, l'île de



Bréhat sans oublier un déjeuner crêperie dans la tour d'un château d'eau d'où l'on avait un panorama superbe.

Les 60 hirondelles sont revenues avec pleins de souvenirs de ce beau voyage parmi nos amis Bretons et avec du soleil plein les bagages.

- ⇒ Le repas de clôture de la saison 2009 / 2010 s'est déroulé en compagnie de 69 gourmets le 5 juillet.





Du côté des associations

LE CLUB DES HIRONDELLES (suite)

Après un repos bien mérité, les Hirondelles se sont données rendez vous le 6 septembre pour la reprise de nos activités.

⇒ Le 4 octobre, l'assemblée générale des Hirondelles s'est réunie pour procéder à l'élection de notre bureau. Celui-ci a été reconduit avec :

- Madame Robichon - Présidente,
- Monsieur Durocher – Vice Président et
- Madame Dumas – Trésorière.



Bibliothèque

Voici venu le temps des soirées au coin du feu... avec un bon livre. La Bibliothèque de Boinville vous attend : elle a littéralement doublé de **volume** (une nouvelle pièce a été ajoutée) et de **volumes**, grâce aux derniers achats.

Les enfants de l'école en profitent le vendredi matin. A vous d'y venir le **samedi** après-midi de **14H30 à 16H30** (sauf vacances scolaires). Les prêts sont gratuits.

A BIENTOT !

Mmes Domsps et Masson



Infos diverses

Une enquête sur les déplacements des franciliens

Le Syndicat des transports d'Ile de France et l'Etat organisent jusqu'en avril 2011 une enquête auprès des ménages franciliens pour recenser leurs habitudes de déplacement. Dans ce cadre, TNS Sofres va contacter des particuliers par courrier ou téléphone pour réaliser cette enquête à leur domicile

Un seul numéro pour joindre l'assurance retraite

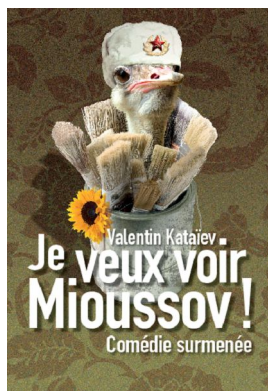
Depuis le 1er juillet 2010, le 39 60 (coût d'un appel local) répond à toutes les questions des assurés sur leur retraite du régime général, du lundi au vendredi, entre 8h et 17h. Le numéro 39 60 remplace le 0821 10 12 14 qui sera définitivement fermé le 1er janvier 2011.

Envie de théâtre ?

Le centre Culturel René Cassin à Dourdan vous propose :
Je veux voir Mioussof, une comédie présentée par la troupe « Rien que du beau monde »,

- les 17 et 18 décembre 2010 à 21 h,
- les 7, 8, 15, 21 et 22 janvier 2011 à 21 h
- et les 9, 16 et 23 janvier 2011 à 16 h.

Prix des places : 15,50€ et 12,50€
Réservation au 01 69 58 76 48



ANNONCE

Je recherche quelques heures de ménage ou repassage.
Merci de contacter Mme Ribou
au 01.30.46.04.75 ou au
06.16.29.15.38



tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés dans la corbeille qui se trouve au secrétariat de la Mairie